

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 février 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-13**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 février 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 janvier 2024.

Point de l'ordre du jour :

7.2. Rapport d'activité 2022-2023

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu la présentation du rapport d'activité au congrès du 30 janvier 2024,

Exposé de la décision :

Conformément au code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport d'activité annuel de l'établissement.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2022-2023.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 35	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 27
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 27
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 27
	Contre : 0

Pièce jointe :

- rapport d'activité 2022-2023.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

**RAPPORT
D'ACTIVITE
2022/2023**

SOMMAIRE

Page 3	INTRODUCTION
Page 5	1/ FORMATION ET INSERTION PROFESIONNELLE
Page 9 ...	2/ RECHERCHE, INNOVATION ET INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE
Page 13	3/ INTERNATIONAL
Page 14	4/ VIE ETUDIANTE ET VIE DE CAMPUS
Page 17	5/ LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE
Page 18	6/ MOYENS ET PILOTAGE
Page 24	7/ POLITIQUE RH ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Page 26	8/ LA TRANSITION ECOLOGIQUE
Page 29	9/ VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE
Page 31	RAPPORT D'ACTIVITE DES COMPOSANTES
Page 33	ARTS ET SCIENCES HUMAINES
Page 34	CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE (CESR)
Page 35	IAE TOURS VAL DE LOIRE
Page 36	IUT DE TOURS
Page 37	IUT DE BLOIS
Page 38	LETTRES ET LANGUES
Page 39	MEDECINE
Page 40	ODONTOLOGIE
Page 41	PHARMACIE
Page 42	POLYTECH TOURS
Page 43	SCIENCES & TECHNIQUES

Introduction

Le rapport d'activité 2022/2023 reprend la structure du rapport de l'an dernier, avec une première partie consacrée aux principaux projets portés par l'établissement et une seconde qui laisse aux composantes la possibilité de présenter les principales actions mises en œuvre. Vous trouverez dans la première partie les rubriques habituelles qui constituent l'essentiel de nos activités : formation – recherche – international – vie étudiante et de campus – moyens et pilotage – politique des ressources humaines et conditions de travail – transition écologique – vie institutionnelle, juridique et communication. Elle n'a pas vocation à énumérer toutes les actions menées mais de faire un focus sur les nouveautés ou les projets les plus prégnants de l'année. La seconde partie est plus hétérogène et reflète la richesse et la diversité de nos douze composantes.

Les projets 2022/2023 s'inscrivent dans la droite ligne de ceux de l'année précédente. Tout d'abord, et à titre de rappel, nous avons adressé au HCERES (Haut Comité à l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), en juin 2022, **le rapport d'auto-évaluation** de notre établissement. Il s'agissait de la première étape du long processus qui doit nous conduire à la signature de notre contrat d'établissement à l'été 2024. A la suite de l'envoi de ce rapport, nous avons reçu, du 23 au 25 mai 2023, un comité d'experts du HCERES chargé d'évaluer notre université. Plus de 60 entretiens ont été réalisés. J'en profite pour remercier celles et ceux qui ont consacré du temps pour ces échanges.

Sans attendre les préconisations du HCERES, l'année 2022/2023 a été consacrée à la rédaction du projet de **convention de coordination territoriale**. Cette convention réunit les trois membres fondateurs que sont les universités de Tours et d'Orléans ainsi que l'INSA Centre Val de Loire. Un second cercle est composé des membres associés : les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRAé, CEA), le BRGM, les CHRU de Tours et d'Orléans, la région Centre-Val de Loire et le CROUS. Enfin, un troisième cercle sera composé de tous les partenaires œuvrant sur notre territoire au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche public : les métropoles d'Orléans et de Tours, les communautés d'agglomération de Bourges, Blois, Chartres et Châteauroux, les départements de la région Centre-Val de Loire, le CREPS. Cette convention est l'occasion de réaffirmer nos collaborations -déjà nombreuses- et de développer des projets nouveaux que nous ne pouvons pas porter seul. Ce projet de convention de coordination territoriale devrait être signé par tous les partenaires au premier trimestre de l'année 2024.

Nous avons également débuté les travaux pour l'élaboration de notre **prochain contrat d'établissement**. Organisés en mode projet, nous avons constitué six groupes de travail qui couvrent les six axes stratégiques définis dans le document de prospective adressé au HCERES en juin 2022. Un point d'étape sera réalisé à l'occasion d'un séminaire d'établissement en début d'année 2024. Même si le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ne nous a pas encore communiqué de date exacte, nous pouvons envisager de signer notre prochain contrat à l'été 2024.

Les groupes de travail constitués pour la préparation du contrat d'établissement ont également vocation à proposer des projets susceptibles d'être financés dans le cadre des **COMP** (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de performance). Les COMP sont un nouveau dispositif créé par notre tutelle et se substituent au dialogue de performance. Les établissements sont invités à proposer des actions qui peuvent donner lieu à un financement spécifique. Le COMP 2024-2026 a été présenté au rectorat le 13 décembre 2023. Là encore, je remercie celles et ceux qui ont participé

à ces groupes de travail et coconstruisent avec nous ces projets stratégiques pour notre établissement.

Au-delà des groupes de travail liés au contrat d'établissement, l'université a continué d'élaborer des **schémas directeurs**, celui sur **les énergies** et celui de **la vie étudiante et de campus** qui fait suite aux assises de la vie étudiante organisées en 2022. Il s'agit d'un document stratégique qui décline les orientations de l'établissement en matière de vie étudiante sur une période de 5 ans. Le schéma est structuré en thématiques (vie de campus : sport, culture, lieux de vie ; santé, égalité, précarité ; engagement étudiant, vie associative et sociabilités, logement et mobilité). Il comporte un axe transversal (L'université actrice des transitions écologiques et sociales) et est conçu pour fonctionner de manière collégiale entre les parties prenantes de l'université (services, composantes) et les partenaires territoriaux (collectivités, CROUS, associations, structures culturelles et sportives, etc.)

Enfin, je ne peux pas terminer cette introduction sans revenir sur nos succès de l'année 2023 qui sont nombreux et font la fierté de notre université. Je citerai évidemment **NEOLAIA**, alliance de 8 universités européennes partenaires qui s'est vue décerner la labellisation « Université Européenne » par la Commission européenne en juin 2023.

Je citerai également le projet **Loire Val-Health** déposé par l'université de Tours dans le cadre de l'appel à projet ExcellencES, qui a été sélectionné pour un montant de 11,8 M€ sur 8 ans. Ce projet transformera l'université de Tours et l'écosystème régional (université d'Orléans, CNRS, INRAE, INSERM, CHRU de Tours et CHU d'Orléans) par la création d'une alliance régionale interdisciplinaire de recherche et d'enseignement supérieur en santé humaine et animale.

Nous avons également été lauréats pour le projet **Loire Valley Innov'** de l'Appel à projets « Pôle Universitaire d'Innovation », financé par France 2030 sur 4 ans pour un montant de 4 M€. Ce projet vise à rassembler l'ensemble des acteurs et forces vives de l'innovation à l'échelle du territoire régional autour d'une même ambition : faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire.

Enfin, nous avons été sélectionnés dans l'appel à projets « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (**ASDESR**) de France 2030. Le projet **Ambition-Centre Val de Loire** porté par l'université d'Orléans avec l'universités de Tours, l'INSA Centre-Val de Loire et les organismes nationaux de recherche situés en région (CNRS, BRGM, INRAE, INSERM, CEA), pour un montant de 4 millions d'euros sur 8 ans, vise à développer la formation continue et notre participation à des projets européens.

Si l'année 2023 a été riche en succès, l'année 2024 et les suivantes seront celles de la mise en œuvre de ces projets.

Je sais pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi et mon équipe, pour faire vivre ces projets et poursuivre le développement et le rayonnement de notre université dans les prochaines années.

Arnaud Giacometti

1/ FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Construction de la nouvelle offre de formation (NOF) pour le contrat 2024-2028

Lors du lancement officiel de la campagne d'évaluation des établissements de la vague C, le HCERES promettait une « évaluation intégrée », le passage « d'une doctrine du récit à une doctrine de l'objectivation » et une « simplification ». Il entendait certainement reprendre à son compte les objectifs de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, mais les équipes pédagogiques et administratives de l'UT resteront dubitatives face à cette promesse, tant la procédure d'évaluation s'inscrit cette fois encore dans le temps long. La saison 1 (2021-2022) fut celle de l'autoévaluation (la phase « bilan ») ; la saison 2 (2022-2023) celle de la construction du projet (la phase « projet ») ; la saison 3 (2023-2024) se terminera par le vote formel dans les conseils centraux de la nouvelle offre de formation (NOF) au printemps 2024 et sa mise en œuvre effective à la rentrée 2024.

Le déploiement d'une NOF exige la révision de la liste des mentions de diplômes demandées en accréditation, donc des maquettes de formation, des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences et des systèmes de gestion correspondants (structuration des maquettes et inscriptions des étudiant.es via APOGEE, gestion prévisionnelle des charges d'enseignement via SAGHE). C'est bien l'ensemble de la communauté universitaire qui, d'une manière ou d'une autre, est impliquée dans le processus et mobilisée à cette occasion.

Après le dépôt du rapport d'auto-évaluation de l'établissement (qui incluait le volet formation) et des rapports par mention de diplôme, la rentrée 2022 s'est donc faite sous le signe du projet. La lettre de cadrage pour la construction de la NOF a été transmise dans sa version définitive aux équipes pédagogiques le 01/09/2022. Les échanges du printemps 2022 entre les VP CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire) et la DIFOR (Direction de la Formation) d'une part, et les composantes d'autre part, ont permis de prendre en compte un certain nombre de remarques et de demandes qui avaient été formulées. Mais un cadrage est nécessairement fait d'équilibres complexes entre contraintes réglementaires, désir des équipes pédagogiques, volonté politique et réalités budgétaires.

Si le travail sur les projets de formation a commencé dès l'automne 2022, certaines équipes ont dû, parallèlement à cette réflexion, se préparer aux auditions menées à distance par le comité d'expert.es mandaté par le HCERES pour évaluer nos formations. Plusieurs mentions actuellement accréditées (10 pour le 1^{er} cycle et 10 pour le 2^e cycle) ont ainsi fait l'objet d'une audition le 19/10/2022. Relevant de la phase « bilan », ces entretiens devaient permettre d'explicitier ou de préciser certains éléments des rapports d'auto-évaluation transmis en juin 2022 et fournir au HCERES des points d'appui pour établir les « rapports d'évaluation du bilan du 1^{er} et du 2^e cycle et des formations qui les constituent ». Une première version (dite provisoire) de ces rapports nous a été transmise le 10/01/2023. La version définitive,

supposée prendre en compte les erreurs factuelles relevées par l'établissement et reconnues comme telles ainsi que les « observations de l'université de Tours au regard des rapports d'évaluation du 1^{er} cycle et du 2^e cycles » nous est parvenue en février 2023.

Ces retours (mi-janvier puis mi-février) n'ont laissé que peu de temps aux équipes pédagogiques pour prendre en compte les remarques du HCERES dans la rédaction de la fiche projet DA04 que chaque formation demandée en accréditation a dû rédiger. Ce sont au total une centaine de fiches (23 Licences, 45 Masters, 10 BUT, 10 LP, 1 DEUST, 3 DE, 2 capacités, 4 DFG, 3 DFA) correspondant à plus de 150 parcours qui ont été transmises au HCERES le 10/03/2023.

Comme le travail sur le projet, le travail sur la soutenabilité de l'offre de formation a été engagé en amont des retours du HCERES sur le bilan. La CFVU du 09/02/2023 a été tout entière consacrée à la présentation par les composantes de l'architecture de leur future offre de formation ; elle a aussi été l'occasion de dresser un premier état des lieux des charges d'enseignement (actuelles et projetées). L'évaluation fine de la soutenabilité est une gageure. Elle participe néanmoins du « pilotage de l'offre de formation » réclamé avec insistance par nos autorités de tutelle. Le choix assumé du maintien d'une offre de formation couvrant un large spectre disciplinaire permettant ainsi l'accueil de nombreux bacheliers de la région (qui demeure l'une de celles où le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est le plus faible) et l'exigence d'une "soutenabilité maîtrisée" ont été présentés et explicités aux équipes lors de rencontres organisées au sein des composantes. Un fichier standardisé permettant de recenser l'ensemble des heures d'enseignement a été préparé (DIFOR+DOPTÉ – Direction de l'Organisation, du pilotage et de la Transition Ecologique) pour chaque formation et transmis aux équipes pédagogiques. Cette recension exhaustive en amont du déploiement de l'offre est fastidieuse mais nécessaire : l'objectif est bien de rechercher collectivement un mode d'allocation optimale et équitable des moyens insuffisants octroyés par l'État.

Les composantes étant les plus à même de faire évoluer leur offre de formation, et dans le principe même de subsidiarité, c'est finalement le choix d'une dotation globale par composante, calculée sur la base des charges d'enseignement (heures réalisées constatées en 21-22 via la base HELICO), qui a été retenu pour le niveau master (comme annoncé dans la lettre de cadrage) mais aussi pour le niveau licence, conduisant ainsi à une stabilisation forcée mais difficile, à l'échelle de l'établissement, du volume global des heures d'enseignement.

Cycles de formation et rencontres du réseau des scolarités de l'université

Le métier de gestionnaire pédagogique et de scolarité est central pour l'accueil, l'insertion et le suivi des étudiants dans leur cursus. Cette mission est assurée par 130 personnels répartis dans les composantes et les services centraux. L'année 2022-23 a été consacrée à renforcer le dialogue, la transversalité et les échanges de pratiques.

Le travail au sein du réseau professionnel des référents APOGEE-ADE-SAGHE (les trois logiciels clés de la gestion des formations) des composantes avec le service des études et des formations (SEF) et la direction des systèmes d'information (DSI) a été intensifié à l'occasion, notamment, du déploiement de SAGHE, le nouvel outil de pilotage de l'offre de formation. La sélection en master a été gérée pour la première année via la plateforme Mon Master (18 900 candidatures ont été traitées pour 1996 places en master 1 à l'université).

Ce réseau travaille également à l'amélioration de l'accompagnement des étudiants avec, notamment, l'affichage de l'emploi du temps étudiant dans la future application mobile TouCamp ou encore le déploiement de la plateforme Escale qui permet aux étudiant.e.s de licence d'accéder à leurs résultats et d'entrer en contact avec leurs personnes ressources.

Par ailleurs, plusieurs ateliers ont été dédiés à la prise en compte du handicap (aménagements pédagogiques et d'examens, formation Atypie-Friendly pour l'accueil des personnes avec un trouble du neuro-développement) mais aussi aux services dédiés à la réussite des étudiant.e.s (actions de la MOIP, enquêtes sur la réussite ou l'insertion professionnelle...).

Enfin, un cycle de formations en trois volets, créé et animé par la direction des affaires juridiques et le SEF, est consacré à la *gestion administrative et juridique du parcours des étudiants*. Ce cycle de formations traite notamment de l'inscription de l'étudiant, son parcours (statut, aménagements d'études, stages) et enfin les examens et concours.

Digital FCU et Ambition Centre Val de Loire

Les objectifs du projet Digital FCU (Formation Continue à l'Université, d'une durée de 5 ans (2023-2027), piloté par France Université Numérique, sont de produire 7 200 heures de formation en distanciel pour former 100 000 personnes, appartenant aux 5 familles de métiers suivants : formateurs, professionnels de la VAE (validation des acquis de l'expérience), ingénieurs pédagogiques, acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise, formateurs en santé. Les 19 universités partenaires du projet ont créé des règles de coopération, permettant à chacune de commercialiser, dans le cadre de la formation professionnelle continue, des "briques de formations" en distanciel. Ces "briques" seront proposées soit sous forme de micro-certifications, soit, dès lors qu'elles sont associées à des temps de formations en présentiel, dans des parcours de formation plus long.

Lauréat de l'appel à projet « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (ASDESR) de France 2030, le projet rassemble les deux universités de Tours et d'Orléans, l'INSA Centre Val de Loire et les organismes nationaux de recherche situés en région. Dans le domaine de la formation, l'objectif prioritaire sera de développer et promouvoir des formations courtes d'excellence à destination des entreprises. Parmi les formations mises en place, un DIU (Diplôme inter-

universitaire) sera créé sur le sujet de l'ingénierie des projets européens. Un autre axe est développé dans le domaine de la recherche (voir rapport d'activité - partie recherche).

CPES « sciences de la transition écologique et sociale »

L'ouverture en septembre 2022 du Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures, fruit d'un partenariat entre l'UT et le Lycée Descartes, répond à une demande appuyée de nos autorités de tutelle. Adossée à une licence spécifique créée sur une thématique choisie par l'UT (Sciences de la transition écologique et sociétale), cette formation – qui bénéficie de moyens fléchés –, obéit à un cahier des charges imposé par la réglementation : cursus sélectif (40 places) et pluridisciplinaire conduisant à la délivrance d'une licence et associant une université et un lycée doté de CPGE ; cursus favorisant la pluralité des profils grâce à la diversité des disciplines étudiées, et l'égalité des chances par le recrutement de 40% minimum de boursiers par promotion. Ce cursus repose sur le principe d'une spécialisation et d'une universitarisation progressives (L1 = $\frac{1}{4}$ université + $\frac{3}{4}$ lycée, L2 = $\frac{1}{2}$ université + $\frac{1}{2}$ lycée, L3 = $\frac{1}{4}$ lycée + $\frac{3}{4}$ université). Cette licence à forte dominante scientifique, portée par le département Sciences de la Terre et de l'Environnement de l'UFR S&T, propose, à partir de la 2e année, le choix entre un parcours *Sciences expérimentales* et un parcours *Sciences humaines et sociales*, permettant ainsi d'envisager la question de la transition écologique et sociétale dans sa dimension plurielle.

Les contenus de la formation ont été co-construits avec le lycée qui prend en charge les enseignements relevant du socle fondamental (mathématiques, physique-chimie, informatique, SVT, anglais, humanités) alors que l'université assure la formation à et par la recherche (enjeux environnementaux et sociétaux des transitions, politiques de l'environnement, biodiversité et évolution, hydrologie et hydrogéologie, polluants et toxicité, ...)

À l'issue de ce cursus, les étudiants ont vocation à intégrer des masters proposés par des universités ou des écoles d'ingénieurs.

Lancement de la pédagogothèque : site web recensant les initiatives pédagogiques, les espaces de formation et d'accompagnement à la pédagogie et proposant des partages d'expériences

Depuis Novembre 2022, la « Pédagothèque » est le nouveau support web pour l'accompagnement des enseignants et des équipes pédagogiques de notre établissement. Avec ce nouvel outil, le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) souhaite disposer d'un espace ressource pour accompagner et valoriser les initiatives pédagogiques et partager les résultats des enquêtes conduites par le pôle qualité des formations.

Ce portail est aussi un espace pour se former en autonomie (via la plateforme CELENE) ou s'inscrire à des formations collectives (via l'application GEFORP). De multiples ressources (guides pédagogiques, outils numériques, webinaire etc) sont à la disposition des enseignants (figure 1). Le site s'enrichit continuellement des ressources produites par les pôles qualité et

accompagnement du CAPE, faisant de la « pédagogthèque » un outil précieux au service de la qualité des formations.



Figure 1: page d'accueil du site de la pédagogthèque <https://pedagotheque.univ-tours.fr/>

Mise en place d'un coaching Parcoursup, création d'un cycle conférences-métiers, labellisation nationale Pépite

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP) poursuit sa mission d'accompagnement des étudiants et étudiantes sur les questions liées à la construction du projet d'études et la préparation à l'insertion professionnelle. En 2022-2023, de nouvelles actions ont été mises en place telles que l'accompagnement Parcoursup avec des permanences tous les jeudis après-midi de février à mars sans rendez-vous pour coacher les étudiants candidats. Par ailleurs, tout au long de l'année, professionnels et alumni sont venus à la rencontre de près de 600 étudiants lors d'un cycle de 7 conférences métiers. Ce format sera à nouveau proposé l'an prochain.

Enfin, le pôle Pépite Centre-Val de Loire a été labellisé le 30 mars 2023 pour deux ans, suite à un audit évaluant : le traitement équitable des candidatures au SNEE (Statut National des Étudiants Entrepreneurs), le soutien à chaque étudiant entrepreneur, la gestion rigoureuse des services Pépite pour une amélioration continue, le respect des intérêts des parties prenantes du Pôle Pépite. La qualité de notre accompagnement à l'entrepreneuriat est donc reconnue à travers cette labellisation.

2/ RECHERCHE INNOVATION ET INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE

Rencontres HCERES et présentation régionale des projets scientifiques des unités de recherche

2022-2023 a été l'année des rencontres avec le HCERES et de l'élaboration des projets 2024-2028 pour l'université, les 35 unités de Recherche (UR) le collège doctoral et les écoles doctorales (ED).

S'agissant des UR, nous avons accompagné la préparation de ces rencontres, notamment avec une présentation des bilans de chaque laboratoire devant la Commission Recherche. Nous avons également accompagné la construction des projets, équipe par équipe. Ces réflexions ont mené à plusieurs restructurations et évolutions. Ces projets ainsi que les projets des UR de l'université d'Orléans ont également fait l'objet de présentations devant toute la communauté. Une telle présentation dans un périmètre régional constitue une première dont il faut se féliciter et qui sera à renouveler. Enfin, de nombreux échanges ont eu lieu avec les organismes nationaux de recherche pour l'évaluation des UMR et l'organisation de comités pour l'évaluation des projets des UMR.

S'agissant des ED, après le dépôt des auto-évaluations, les échanges avec le HCERES ont eu lieu en novembre 2022, à la fois pour chaque ED, mais aussi pour le Collège Doctoral dans son ensemble. Les retours du HCERES croisent le constat déjà effectué de la nécessité de structurer davantage le Collège Doctoral et ainsi mieux harmoniser les pratiques et les dispositifs entre sites et entre ED. Cet objectif d'harmonisation sera atteint dans le cadre de la convention de coordination territoriale. C'est dans cette perspective qu'ont été initiées, dès 2023, des réflexions partagées entre les trois établissements tutelles du Collège doctoral, en priorité sur l'offre de formation des ED. Cela devrait déboucher dès 2023-2024 sur une offre de formation commune et des dotations harmonisées et largement rehaussées pour ce qui concerne l'université de Tours.

La recherche inscrite dans une dynamique régionale

Cette année a été consacrée à la densification de la dynamique régionale, notamment en renforçant les relations avec l'université d'Orléans et l'INSA-CVL. Cela a pris la forme de projets structurants communs, d'un conséquent travail de concertation au sein du Collège doctoral ou encore de présentations croisées des projets scientifiques des unités de recherche. Cette dynamique a été concrétisée dans les volets Recherche et Santé de la Convention de Coordination Territoriale, grâce à la réalisation de feuilles de route sur différents sujets communs (équipements, collège doctoral, attractivité, gestion des personnels de recherche, innovation, sciences ouvertes, SAPS, etc.).

Une Commission Recherche, lieu de discussions mieux informées

Afin que la Commission Recherche puisse mener à bien sa mission de définition de la politique scientifique, il est apparu essentiel de renforcer l'information des membres élus. C'est dans cette perspective que les auto-évaluations et les projets des unités de recherche ont fait l'objet de présentations ouvertes. De même, différentes entités de recherche (ED, CETU, CER, plateformes scientifiques et technologiques, structures fédératives de recherche, Pôle SAPS, Pôle alimentation, Presses universitaires François Rabelais, Maison des sciences de l'Homme) viendront désormais présenter leurs actions devant la Commission Recherche selon un calendrier pluriannuel voté en novembre 2022.

Les PUFR se réorganisent

Afin de gagner en efficacité, les Presses Universitaires François Rabelais, maison d'édition de l'établissement (inter)nationalement reconnue, ont été réorganisées et leurs statuts revus, après consultation de l'ensemble des instances concernées. Désormais, la direction des PUFR est assurée par un directeur éditorial (personnel administratif) et un président du Comité Editorial (chercheur.e ou enseignant.e chercheur.e). Le rôle décisionnel du Comité Editorial a été renforcé. Les PUFR ont déménagé vers un lieu plus adapté 184 boulevard Jean Royer.

SAPS (Sciences Avec et Pour la Société)

La création du pôle SAPS et le recrutement d'une coordinatrice du pôle a permis une structuration des actions dans le domaine des SAPS à l'université. La concertation et les échanges d'informations passent désormais par un réseau de relais SAPS (un.e représentant.e de chaque unité de recherche), qui se réunit 4 fois par an. Une offre de formation a été créée (*Jeudis des SAPS*) et sera amenée à se développer. Un recensement des actions SAPS réalisées au sein de l'université entre 2016 et 2021 a été effectué : il a permis d'élaborer une "base de données SAPS" qui sera opérationnelle à partir de 2023-2024. Enfin, le pôle SAPS a participé à l'organisation d'événements scientifiques destinés au grand public : « Détours des sciences » le 31 mars sur le thème "Les enjeux éthiques et sociaux de l'intelligence artificielle" - 430 personnes en journée et 130 personnes en soirée, dont 7 établissements scolaires de la région, soit 321 élèves. L'édition 2023 de la Fête de la science, sur le « Réveil climatique » a drainé 4 700 visiteurs.

De nouveaux dispositifs ont été pérennisés (Artiste en résidence ou *Kaléidoscope* pour valoriser les projets de rencontre artiste-chercheur) ou initiés (*Ma thèse en BD*), et les actions en faveur des publics scolaires ont été démultipliées (public scolaire invité à *Ma Thèse en 180 secondes* ; accueil d'élèves de 3ème en stage à l'université, suivi de la convention « Éducation Artistiques et Culturelle » avec la DRAC, le Rectorat et le Conseil Départemental).

HRS4R

Le travail relatif à la labellisation HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*) a été accéléré, notamment grâce à un financement obtenu par le dialogue de gestion avec le Ministère. Une chargée de mission a ainsi pu être recrutée pour : élaborer un *vademecum* accessible via Utnet à destination des directions d'unités (et plus largement de tous les personnels de recherche) ; opérer une traduction en anglais des principaux documents RH à destination des chercheurs étrangers ; finaliser la dématérialisation des cahiers de laboratoire ; piloter le développement de modules courts sur la sécurité informatique. Pour répondre aux critères HRS4R, des conférences annuelles relatives à l'intégrité scientifiques ont été mises en place (ainsi qu'une conférence obligatoire pour les doctorants).

Doctorat et collège doctoral

Des conditions de recherches doctorales en évolution

L'arrêté du 26 août 2022 a conduit à une transformation des études doctorales, qui concerne notamment les Comités de Suivi Individuel (CSI) et le serment sur l'intégrité scientifique. Par ailleurs, suite à la revalorisation des contrats doctoraux par l'Etat, des échanges avec la Région Centre-Val de Loire ont été initiés, afin d'aligner les montants des bourses doctorales régionales sur celles des bourses ministérielles. La Région a opéré cet alignement sans réduire le nombre total de bourses, ce qui a permis de maintenir le nombre total de contrats proposés aux doctorants.

Une offre de formation doctorale refondue

La refonte du plan de formation doctorale a permis de proposer de nouvelles thématiques, notamment sur les SAPS, la transformation écologique et sociale, la science ouverte et l'intégrité scientifique. De plus, une conférence sur la science ouverte sera désormais obligatoire. Enfin, une réflexion sur les séminaires doctoraux SHS a été initiée, afin de rapprocher l'offre de formation des besoins des doctorants.

Un Collège Doctoral en cours de structuration avec des moyens renforcés

La structuration du Collège Doctoral a été consolidée. Désormais, les élections des directions des écoles doctorales seront plus transparentes et partagées, grâce à un appel à candidature largement diffusé. De même, les règles de calcul des dotations des budgets des écoles doctorales sont maintenant identiques dans les 3 établissements, ce qui a pour conséquence un doublement du budget des écoles doctorales de l'université de Tours.

Quelques projets structurants

Loire Val-Health : un projet interrégional de formation et de recherche en santé

Soutenu par France 2030 dans le cadre de l'appel à projet ExcellenceS à hauteur de 11,8 M€ sur 8 ans, le projet *Loire Val-Health* vise à transformer l'université de Tours et l'écosystème régional de l'enseignement supérieur et de la recherche par la création d'une alliance régionale interdisciplinaire de recherche et d'enseignement supérieur en santé humaine et animale. Trois thématiques principales développées de longue date par l'université et ses partenaires sont ciblées en priorité : maladies infectieuses, santé mentale, biomédicaments.

Les actions seront déclinées sur trois volets :

1. La gouvernance rassemblant l'ensemble des acteurs pour penser et mettre en œuvre une stratégie et une structuration partagées,
2. Le renforcement de nos recherches en facilitant les synergies entre les thématiques, les acteurs de l'écosystème, les sites et les disciplines (notamment avec les sciences humaines et sociales), et en faisant une place importante aux actions impliquant la société ;
3. Le développement de l'offre de formation régionale en santé par la création de parcours d'excellence (doubles cursus) et de masters et programmes doctoraux labellisés sur le plan européen. À terme, une *graduate school* régionale sera créée pour intégrer et renforcer l'ensemble de ces actions.

Le Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley Innov' : soutenir l'innovation en Région

Porté par l'université de Tours, le projet Loire Valley Innov' est lauréat de l'Appel à projets «Pôle Universitaire d'Innovation», financé par France 2030 sur 4 ans pour un montant de 4 M€. Il vise à rassembler l'ensemble des acteurs et forces vives de l'innovation à l'échelle du territoire régional autour d'une même ambition : faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire. Concrètement, il réunit autour de ses neuf membres fondateurs (les universités d'Orléans et de Tours, l'INSA CVL, C-VaLo, les CHU de Tours et d'Orléans, le CNRS, INRAE, le BRGM) un ensemble de partenaires (la Région Centre-Val de Loire, les métropoles d'Orléans et de Tours, MAME, le Technopole d'Orléans, l'INSERM, le CEA, les pôles de compétitivité, les clusters, les chambres consulaires, etc.) pour mieux structurer le paysage de l'innovation en région et renforcer sa visibilité.

ASDESR Ambition Centre Val de Loire : un appui aux projets européens et à la formation continue

Lauréat de l'appel à projet « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (ASDESR) de France 2030, le projet *Ambition-Centre Val de Loire* rassemble les deux universités de Tours et d'Orléans, l'INSA Centre-Val de Loire et les organismes nationaux de recherche situés en région (CNRS, BRGM, INRAE, INSERM, CEA), pour un montant de 4 millions d'euros sur 8 ans. Ce projet comprend un volet relatif à la formation (voir partie Formations) et un volet relatif à la recherche.

Pour la recherche, ce projet vise à augmenter le nombre de projets européens coordonnés par des équipes régionales, en renforçant l'appui au montage et dépôt de projets et en faisant monter en puissance les services chargés des montages et suivis financiers. Cette action renforcera la Cellule Mutualisée Europe Recherche (CMER) déjà mise en place en région.

3/ INTERNATIONAL

NEOLAIa

Au cours de l'année universitaire 2022-2023, l'université de Tours a poursuivi son implication dans l'alliance NEOLAIa selon deux axes :

- Consolidation des liens entre les 8 autres établissements partenaires : mise en place de nombreux accords Erasmus, participation à un premier programme hybride Erasmus + sur l'enseignement inclusif, organisation de mobilités d'enseignants et de personnels, développement de collaborations de recherche ou encore accueil de stagiaires à la DRI.
- Labellisation « université européenne » : Après un premier dépôt du projet en 2022 qui avait échoué mais reçu une évaluation très encourageante, l'alliance NEOLAIa s'est vue décerner la labellisation d'université européenne par la Commission européenne en juin 2023. Elle

est l'une des sept nouvelles alliances lauréates, sur les 27 candidates et rejoint ainsi les 20 alliances labellisées en 2022 et les 23 alliances renouvelées en 2023. Le projet bénéficiera d'un financement de 14,4 M€, dont 1,6 million pour l'université de Tours, pour une durée de 4 ans. L'UT y aura un rôle de coordination dans le domaine de l'enseignement, de la recherche, du plurilinguisme et de l'entrepreneuriat.

LaBRI

Développée à l'université de Tours il y a une dizaine d'années, LaBRI avait initialement pour objectif d'offrir une vision globale des activités de recherche à l'international à l'échelle de l'établissement. Grâce à un financement obtenu par l'université de Tours (UT) et l'université d'Orléans (UO) dans le cadre du dialogue stratégique de gestion avec le ministère, une refonte de cette base a été opérée depuis 2022 par le CETU (Centre d'Expertise et de Transfert de l'université) Iliad 3 afin de la faire évoluer pour inclure également les données relatives à la formation, simplifier la saisie des données et valoriser ces dernières. Le déploiement de la nouvelle base est prévu fin 2023. Un essaimage sera ensuite organisé auprès d'autres établissements d'enseignement supérieur français.

Actions Hors Europe

Dans un contexte de reprise des collaborations internationales qui avaient été impactées par la crise sanitaire, plusieurs délégations de l'UT se sont rendues en Asie, dans des zones de coopération historique :

- Du 25 mars au 9 avril, l'université de Tours a été représentée en Chine par le Directeur du CUEFEE. La mission a ainsi permis de rencontrer les partenaires universitaires de South China Normal University (Canton), Central South University (Changsha), Hunan Normal University (Changsha), Hunan University of Technology and Business (Changsha).
- En mars, une délégation coordonnée par la Région Centre-Val de Loire s'est rendue au Tamil Nadu en Inde, zone de coopération décentralisée de la Région dans laquelle l'UT a développé des collaborations universitaires avec plusieurs établissements (Anna University, IIT Madras, SRM Institut of Technology, Vellore Institute of Technology, Pondicherry University).

4/ VIE ETUDIANTE ET VIE DE CAMPUS

Relations avec le CROUS

Afin de formaliser le partenariat historique entre l'Université de Tours et le CROUS Orléans-Tours, une première convention cadre 2023-2027 a été signée. Elle porte sur les éléments de politique commune et générale, l'accueil et l'information des étudiants, la restauration, le logement, l'action sociale et la santé, l'action culturelle et la vie de campus, les pratiques sportives et enfin les défis environnementaux.

Handicap/Santé

L'année universitaire 2022/2023 a été marquée par un renforcement et un développement des actions à destination des étudiant.e.s en situation de

handicap : des actions en direction des lycéens et lycéennes, des actions visant à favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à des stages pour les étudiant.e.s en situation de handicap.

L'université a rejoint le réseau Atypie-Friendly depuis septembre 2022. Il s'agit d'un projet, financé par le Programme Investissement d'Avenir qui s'inscrit dans la Stratégie Nationale pour l'Autisme, débuté en 2018, pour une durée de 10 ans. Il regroupe environ 25 universités. L'objectif du programme est de construire une université inclusive, en améliorant l'accueil des étudiant.e.s et des personnels autistes ou avec trouble du neuro-développement dans l'enseignement supérieur et vers l'insertion sociale et professionnelle. Pour porter ce projet, un comité a été créé. Il permet de créer du lien entre les différents acteurs et de mettre en place des actions locales, telles qu'une formation à l'autisme ou un atelier de sensorialité proposé par le CRA (Centre de Ressource Autisme) suivis respectivement par 60 et 37 personnels et étudiants de l'université. Une page web spécifique a également été créée et relaie des actions nationales (webinaires d'information à destination des étudiants autistes et de leurs aidants, sessions en ligne, pour tout public, de formation et de sensibilisation à l'autisme...). Pour plus d'information :

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/reseau-atypie-friendly>

A Tours comme à Blois, le SSU (Service de Santé Universitaire) a renforcé et pérennisé les actions visant à soutenir la santé mentale des étudiants (déploiement des premiers secours en santé mentale notamment) ainsi que les actions de lutte contre la précarité (aides numérique, aides des publics hors Crous).

Aménagement de campus

Un centre de santé a ouvert ses portes à Blois en octobre 2022 et a permis notamment d'accroître le temps médical dédié en médecine générale et gynécologie pour nos étudiants présents sur le territoire blésois et favoriser ainsi leur accès aux soins.

Sur le site de Fromont, une épicerie sociale et solidaire, tenue par l'association Agate, a vu le jour et s'est installée dans des locaux dédiés, à titre temporaire. Ainsi de nombreux étudiants en précarité alimentaire ont pu bénéficier de ce dispositif.

Sur ce même site, et afin de répondre à un besoin exprimé par les étudiants, un espace cafétéria a été aménagé en 2023, permettant ainsi aux étudiants de pouvoir faire une pause sur ce site entre deux cours et d'améliorer la qualité de vie de ce campus.

Culture (arts et sciences)

L'année universitaire a été marquée par une forte fréquentation de la salle Thélème : 6 308 spectateurs ont assisté à 28 propositions professionnelles ou amateurs. Parmi les pièces marquantes, en partenariat avec le Crous

d'Orléans-Tours, « Désobéir », de Julie Bérès (Compagnie les Cambrioleurs) a conquis 888 spectateurs. La chanteuse Claire Diterzi a présenté son concert « de Bejaïa à Tours » (Compagnie je garde le chien) à 971 spectateurs et a été accompagnée sur scène par 15 étudiants qu'elle a dirigés durant 20h dans un CERCIP (Compétence, Engagement, Réflexions Citoyennes et pratiques) de pratique vocale et kabyle. Par ailleurs, suite à l'ouverture de dates spécifiques dans la salle Thélème, 21 manifestations liées à des projets d'enseignants ont été accueillies.

Afin de favoriser le dialogue entre art et sciences, l'université de Tours a co-produit une forme de conférence performée : « l'impromptu scientifique » avec le Groupe n+1. Après un an de création et 3 semaines de résidence, « Carto ! » a été présenté lors de la fête de la Science 2023.

Les dispositifs de rencontres artistes-chercheurs se sont prolongés (résidence d'artiste annuelle sur les enjeux de la traduction, rencontres « kaléidoscope » et une co-production avec le Centre Chorégraphique National de Tours a permis la recreation de Πόλις (Pólis) d'Emmanuel EGGERMONT. Ce projet s'est articulé autour de la transmission à un public amateur, dont 3 étudiants de l'université, interrogeant l'organisation de la « cité ». Cette reconstruction s'est réalisée autour de 5 week-ends de rencontres avec des enseignants-chercheurs partageant leur vision de la ville et des temps de travail en studio.

Enfin, le statut d'artiste-étudiant a connu une augmentation du nombre de demandes à savoir 18 demandes sur cette période et 12 statuts accordés.

Sport

L'année 22-23 a été celle d'un renouveau dans les offres sportives aux étudiants : le nombre de cours offerts à chacun.e a été augmenté, sans nécessiter l'achat du pack Sport.

Le SUAPS a proposé par ailleurs une offre événementielle riche et variée à destination des étudiants. Plus de 30 dates ont animé le campus autour de différents sports et formats : nuit du volley, nuit du badminton, soirée patinoire, soirée danses plurielles... Pour les plus compétitifs, la Coupe Inter Fac a permis aux différentes composantes de croiser le fer dans un championnat mêlant plusieurs sports.

L'année universitaire compétitive a été marquée par deux qualifications de l'ASUT aux championnats d'Europe universitaires, l'une en golf et l'autre en tennis de table. Nos étudiants ont fièrement représenté l'UT lors de ces compétitions de niveau international en allant notamment jusqu'en quart de finale en tennis de table.

Accueil et vie associative

Afin d'accueillir au mieux les étudiants lors de la rentrée 2022/2023, l'Université a réitéré les événements de rentrée tels que back to fac, fac à vélo (98 participants, 22 équipes), le welcome desk pour les étudiants

internationaux (85 étudiants, 21 nationalités). Par ailleurs, une deuxième édition de la rentrée écolo (75 ateliers, 6 campus, 1500 participants), et une nouvelle proposition de points infos campus (6 000 étudiants). Enfin, une première édition des villages partenaires (10 partenaires) a été proposée sur les campus durant une semaine de septembre.

En 2023, au vu de la montée de la précarité étudiante et du nombre d'initiatives associatives, le service de la vie étudiante a mis en place une coordination des 9 associations étudiantes œuvrant sur cette thématique afin de favoriser les échanges de pratiques, faire connaître l'ensemble des initiatives, s'assurer de la couverture des besoins, travailler en réseau avec les associations du territoire de lutte contre la précarité et accompagner leurs projets.

En 2022-2023, la subvention annuelle aux associations étudiantes labellisées a été confortée, en appui sur les assemblées des présidences d'associations, permettant de faire le lien entre les associations de l'université. Une première réunion entre les associations de la région CVL a permis de réunir 30 personnes à Blois durant un week-end.

5/ LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Documentation : En 2022, les statistiques d'usage des ressources en ligne ont progressé de 6,5%, confirmant le caractère essentiel de ces ressources pour la pédagogie et la recherche. Le service commun de documentation (SCD) a donc privilégié, pour 2023, le maintien de l'intégralité des abonnements aux ressources documentaires en ligne, malgré la diminution du budget de fonctionnement global de l'université.

En mai et juin, le SCD a mené une opération technique qui consiste à recharger l'ensemble des notices provenant du SUDOC vers notre logiciel de bibliothèque, de manière à corriger des bugs et à offrir un niveau de réponse amélioré dans COLIBRI. Ce travail, invisible pour le public, représente une lourde charge pour les équipes qui doivent vérifier, titre à titre, bon nombre de références.

Formation : Sur l'ensemble des sites universitaires, les traditionnelles visites ludiques des bibliothèques ont été organisées pour tous les étudiants de première année. La nouveauté de cette année, l'Escape game «Perdu dans ma BU-lle» a permis de faire découvrir la BU des Tanneurs à tous les étudiants de L1 du site, en équipe et sur un mode ludique et immersif, qui a été très apprécié.

Ouvrir la science : Le SCD a contribué tout au long de l'année à l'animation du groupe de travail « science ouverte » et à la rédaction de la feuille de route qui sera opérationnelle dès 2024.

Amélioration des espaces : Les bibliothèques des Deux-Lions et de Blois ont travaillé avec des étudiant.es pour déposer des projets de diversification des

meubles et des espaces d'accueil, qui ont été sélectionnés par la commission CVEC et réalisés dans la foulée. Les BU de médecine et de Grandmont ont mis en place des espaces sieste (financés grâce au budget participatif étudiant).

Les déménagements des collections et des personnels de la BU-Tanneurs vers le site de Joué-lès-Tours et les autres bibliothèques, en vue du démarrage des travaux de rénovation de la tour des Tanneurs ont été menés à bien dans les délais impartis. De nouveaux services sont proposés depuis la rentrée pour compenser la fermeture du bâtiment.

Archives et gestion des documents : L'archiviste de l'université a piloté la migration des données d'EDITIC vers la nouvelle plateforme UTGed, la formation des 231 utilisateurs et l'automatisation du scan vers la GED, pour une amélioration notable du service.

6/ MOYENS ET PILOTAGE

Politique sociale et conditions de travail

Le dialogue social a été poursuivi dans le cadre du Comité Social d'Établissement (CSA) et de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSA (F3SCT). Cette dernière a poursuivi son travail de veille et de prévention en matière de santé et sécurité au travail, en particulier par la conduite de visites et d'enquêtes.

Les mesures pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels ont touché des domaines variés : plan fortes chaleurs, plan de gestion de crise, augmentation de l'offre sportive proposée par le SUAPS, ASIU Restauration (prise en charge, par l'établissement, en fonction de l'indice, d'une partie du coût du repas CROUS), etc.

Finances : point sur la situation financière

L'exercice 2022 s'est signalé par le renchérissement du coût de l'énergie et des dérèglements économiques issus de la pandémie, qui ont notamment impacté la réalisation de nos investissements.

Comptabilité budgétaire : solde budgétaire

Recettes encaissées en K€	2021	2022	Var.
S.C.S.P.	173 063	175 732	2 669
Subventions + C.V.E.C ¹	24 666	37 137	12 471
Recettes propres	17 759	19 902	2 143

Totaux	215 488	232 770	17 282
---------------	----------------	----------------	---------------

Exécution – évolution

Dépenses en AE et CP (K€)	2021		2022		VAR.	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Budget agrégé en K€						
Personnel	169 224	169 224	177 744	177 744	5,0%	5,0%
Fonctionnement	26 374	26 457	29 075	30 534	10,2%	15,4%
Investissement	29 676	11 546	9 689	14 001	-67,4%	21,3%
Totaux	225 274	207 227	216 508	222 279	-3,9%	7,3%
Solde budgétaire		8 261		10 491		27,0%

Les dépenses de personnel sont en hausse de 5 %, en raison principalement des mesures d'augmentation décidées au niveau national. Les dépenses de fonctionnement sont en forte hausse (+ 15,4 %) conséquence à la fois d'une reprise d'activité, de l'augmentation sensible du poste énergie et d'une inflation qui se généralise. Le solde budgétaire (RE – CP) de 10 491K€, accentue le décrochage constaté l'an passé par rapport aux années précédentes. Le solde du budget annexe de l'immobilier (BAIM) en explique les trois quarts. Il est lié à des encaissements de subventions en avance par rapport à la réalisation des dépenses.

Comptabilité générale : Résultat et FDR

Charges en K€	2021	2022	VAR.
Personnel	168 362	178 025	9 663
Autres charges	27 973	30 965	2 992
DAA/P	17 950	17 001	-949
Total charges	214 285	225 990	11 705
Produits			
SCSP	172 465	175 732	3 266
Autres subventions	16 740	15 549	-1 191
Recettes propres	19 684	20 228	544
RAA/P	11 665	11 721	55
Total produits	220 554	223 229	2 675
Résultat	6 269	-2 762	-9 031

Le déficit constaté en 2022 (- 2,762 M€) est en rupture par rapport aux années précédentes, largement bénéficiaires. L'effet de la forte augmentation de la masse salariale, du relèvement national du point d'indice non compensé explique à lui seul ce déficit. A titre secondaire, le montant de subventions incorporées au compte de résultat est en diminution. En conséquence, la capacité d'autofinancement se rétracte, passant de 12,55 M€ à 2,51 M€. Le ratio rapportant les charges de personnel aux produits encaissables est de 83,1 %, au niveau du seuil d'alerte. Toutefois le ratio moyen en 2021 – 2022 s'élève à 81,5 %.

Evolution de la situation patrimoniale (en K€)	2021	2022	VAR.
Capacité d'autofinancement	12 550	2 514	-10 036
Financement de l'actif par l'État	1 703	2 172	469
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	5 454	6 041	587
Autres ressources	170	1	-169
Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	19 877	10 728	-9 149
Investissements	13 782	14 630	848
Remboursement des dettes financières	250	250	0
TOTAL DES EMPLOIS	14 032	14 880	848
VARIATION du FDR	5 845	-4 152	-9 997
FDR au 31/12	46 110	41 958	- 4 152
<i>En jours de dépenses courantes</i>	85	72	-13
TRESORERIE au 31/12	69 004	56 248	- 12 756
<i>En jours de dépenses courantes</i>	119	93	-26

Soutenabilité

L'analyse de la soutenabilité à court et moyen termes repose sur les indicateurs de comptabilité générale, évoqués ci-dessus et sur les engagements pluriannuels constatés en comptabilité budgétaire. Leur montant total s'accroît sensiblement à 191,45 M€, soit + 33,22 M€. Les engagements nets restant à honorer au-delà de l'exercice 2022 passent de 11,08 M€ à 23,09 M€. Ces données traduisent une augmentation de la dette sur les exercices futurs, conséquence d'un décalage dans le rythme d'exécution des opérations et de l'augmentation de leur coût.

L'ensemble de ces indicateurs traduit une dégradation de notre soutenabilité et plusieurs actions de vigilance, sur nos opérations pluriannuelles et la maîtrise de notre masse salariale notamment, seront indispensables dès l'exercice 2023, dans une conjoncture qui reste néanmoins très incertaine.

Refonte du régime de locations immobilières

Depuis le 1^{er} septembre 2023, de nouveaux tarifs et conditions générales d'occupation sont entrés en vigueur pour l'ensemble des locations immobilières de courte durée de locaux appartenant à l'université de Tours. Ce nouveau régime de location est le fruit d'un travail collectif de plus d'une année (entre la Vice-Présidente en charge des moyens, la Direction des affaires financières, la Direction des affaires juridiques et du patrimoine, des représentant.e.s de la commission des moyens, les directrices, directeurs, responsables administratifs des composantes).

Les apports de ce nouveau régime de location sont les suivants :

- Des tarifs harmonisés pour toute l'université, en fonction des types de salles, des capacités d'accueil et des équipements présents dans la salle ;
- Des conditions générales d'occupations unifiées : locations par service de 4 heures, absence de locations le week-end durant les périodes hivernales ...
- Une offre de services supplémentaires (accès internet, ménage, accompagnement technique) identique pour tous les locaux de l'université ;
- Un montage juridique simplifié : recours à une autorisation d'occupation temporaire et non plus à un contrat impliquant la signature de l'université et de l'occupant.

Dans un souci de transparence et d'accessibilité, une page dédiée aux locations immobilières a été créée sur le site institutionnel de l'université afin de mieux communiquer à destination du grand public sur les possibilités de locations au sein de l'université de Tours.

Renégociation du CPER 2021-2027

Deux opérations étaient inscrites au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 : les travaux pour l'accueil de l'UFR d'odontologie et la construction d'un bâtiment commun avec le CHRU, sur le site de Trousseau, destiné à accueillir les activités de biologie clinique (CHRU) et de recherche en biologie (université).

S'agissant du bâtiment de biologie et au vu de l'explosion de l'indice des coûts de construction, les premières études et les révisions des estimations financières ont montré qu'il serait impossible, au regard de l'enveloppe allouée par le CPER, de réaliser ce bâtiment dans son intégralité. L'essence même du projet consistait à regrouper l'intégralité des activités de biologie clinique et de recherche en biologie dans un même bâtiment. Face à cette impossibilité, il a été décidé d'abandonner ce projet sous cette forme et de s'orienter sur un autre projet de moindre ampleur, sur le site de Bretonneau,

pour y accueillir, notamment un laboratoire de sécurité microbiologique de niveau L3 de taille plus importante que celui existant déjà dans le bâtiment Vialle.

La requalification de ce projet a permis de dégager des financements conduisant à une renégociation du CPER 2021-2027 avec l'état, la région et la métropole. A l'issue du tour de table, il a été acté de reporter des crédits sur les opérations de l'EPU et des Tanneurs afin de pouvoir financer les surcoûts et de réaliser les opérations dans leur intégralité (notamment la tranche optionnelle relative à la rénovation du bloc Thélème et des amphis A, B et C des Tanneurs), de retenir des opérations de réhabilitation sur le site de Grandmont (bâtiments G et I) et de prévoir la construction d'un gymnase sur le site des deux lions.

Point des opérations CPER 2015-2020, plans de relance et de résilience, AdAP

S'agissant des deux opérations en cours inscrites au CPER 2015-2020 (restructuration de l'EPU et réhabilitation des Tanneurs phase 1), l'année universitaire 2022-2023 a été consacrée à la finalisation des études, au lancement de la consultation des entreprises et à la notification des marchés de travaux. Compte tenu du contexte actuel, ce processus a été long et compliqué : les entreprises ont demandé des délais supplémentaires pour répondre à la consultation, certains lots n'ont pas reçu d'offres et d'autres lots ont été déclarés économiquement inacceptables, engendrant une intense phase de négociation.

Au final, les marchés de travaux ont été attribués en grande partie avant l'été 2023, grâce à la renégociation du CPER. Ainsi, le chantier de l'EPU a pu débuter fin août et celui des Tanneurs a commencé effectivement en novembre.

Finalisation de la dévolution : actes de transfert de propriété

L'université a achevé le projet de dévolution du patrimoine initié en 2017. A la suite de la décision de dévolution (octobre 2020) et de la signature avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la convention de mise en œuvre de la dévolution (octobre 2021), l'université a notifié un marché de prestations de notaires en 2022. Dans ce cadre, l'année universitaire 2022-2023 a été consacrée à la rédaction et la signature des actes de transfert de propriété en trois vagues successives. Les derniers actes ont été signés le 29 août 2023. Désormais, l'université est propriétaire de l'ensemble du patrimoine dévolu par l'Etat et peut ainsi assurer en autonomie la maîtrise et la gestion de son patrimoine.

Outils informatiques pour les marchés

Cartographie des achats et des fournisseurs : préalable à la construction d'une stratégie d'achats, la DAJP a œuvré à l'élaboration d'un outil fiabilisé retraçant l'ensemble des achats de l'établissement. S'il est actuellement construit sur l'outil Business Object, il est en cours de déploiement dans le Système d'information Décisionnel (SID) de l'Université.

Par la remontée des données de SIFAC, la cartographie permet un pilotage mesurant les dépenses en filtrant, par année : par marché / hors marché, par groupe de marchandises, par fournisseur, par centre financier. Il est possible de dire qui sont les fournisseurs stratégiques.

L'Université peut donc prioriser ses actions au regard des dépenses hors marché. Outil précieux, la cartographie rend désormais possible la rédaction d'une stratégie d'achats.

Progiciel marchés publics

En 2022, la DAJP a exprimé son besoin d'être dotée d'un progiciel métier adapté aux enjeux stratégiques des marchés publics pour le service de la commande publique (Scop) en charge de la rédaction de l'ensemble des contrats supérieurs à 25k€ HT. Le service a identifié quatre besoins devant être traités par l'outil: la sécurisation juridique, l'optimisation de la rédaction, le suivi d'exécution et le pilotage du service.

Forte de ce constat, l'Université s'est dotée depuis le 1^{er} mars 2023 d'un progiciel métier proposé par SIS-Marchés, entreprise leader du secteur.

L'université en mode projet : Afin de mieux piloter ses projets d'envergure, l'établissement intensifie le déploiement d'une méthode de travail dite « mode projet ». Grâce au logiciel MS-Project, la programmation et l'avancement des projets est accessible à tous les protagonistes.

RECOR / FON (Réseau de coordination régionale en fibre optique noire).

L'université de Tours fait partie des partenaires fondateurs de RECOR, projet régional de réseau très haut débit en fibre noire, auquel elle est connectée depuis le mois d'avril 2023. Véritable autoroute numérique, il relie l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et du secondaire de la Région Centre-Val de Loire. Acté pour une durée de 15 ans, il permet à l'université de disposer d'une liaison de 40 Go entre les sites de Tours et Blois, ainsi que vers le Datacentre régional situé à Orléans sur le site du BRGM. Financée en grande partie sur des crédits FEDER/REACT-EU sous la maîtrise d'ouvrage du GIP Récia, cette infrastructure de réseau va permettre la montée en puissance du Datacentre régional, le déploiement de nouveaux services aux étudiants tel le bureau virtuel à distance (VDI), et d'utiliser les ressources numériques en pédagogie et recherche déjà mutualisées, comme CaScimodOT. Il ouvre la perspective de futurs nouveaux usages articulés autour du big data et de l'intelligence artificielle.

Projet GED

Le dispositif de Gestion Electronique de Documents (GED) de l'université a été modernisé en 2023 dans le cadre du projet UTGed : 900 000 documents ont été transférés dans la dernière version de l'outil Nuxéo, à l'ergonomie nouvelle et à l'interface simplifiée. Il permet la conservation des multiples actes juridiques de l'établissement, des pièces justificatives en matière financière, des dossiers des agents contractuels et des stagiaires de formation continue, des thèses et de l'offre de formation depuis 2018. Des

techniques de conception et création collaborative, ainsi que des techniques d'automatisation ont été utilisées pour optimiser la satisfaction des usagers et permettre une diminution des temps de traitement et de saisie. La GED est accessible à tous pour les documents juridiques via le lien <https://utged.univ-tours.fr/> (certains documents spécifiques nécessitent une habilitation)

Projet SAGHE : mise en production en juin 2023 du remplaçant d'Hélico

SAGHE s'inscrit dans une optique de modernisation de l'outillage informatique, dans un souci de simplification administrative et de réduction des délais de gestion. Le projet a pour objectifs une meilleure maîtrise budgétaire en matière d'heures complémentaires, l'optimisation du cycle de gestion et l'homogénéisation des pratiques dans l'établissement.

La dématérialisation de toute la chaîne de gestion garantit un meilleur service aux usagers (5500 enseignants dont plus de 3000 vacataires) et la réduction de l'impact environnemental lié à cette activité, du fait de la suppression des dossiers papier. A terme, cela devrait conduire à un gain de temps de gestion en supprimant des tâches chronophages et à la diminution des délais de traitement des dossiers ; il favorisera la fluidité des échanges entre les services, avec une signature en masse des fiches des services. Le projet a reposé sur une démarche de co-construction, impliquant la participation active des utilisateurs à toutes les étapes de sa mise en œuvre. Dans cette approche, un comité « utilisateurs » de 30 personnes représentatives de l'ensemble des usagers a été mis en place pour mener à bien le projet.

7/ POLITIQUE RH ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LDG enseignants second degré

Le travail de rédaction des Lignes Directrices de Gestion (LDG) a été poursuivi et s'est intéressé aux enseignants du second degré affectés dans le supérieur (ESAS). Rédigées dans le cadre d'un groupe de travail qui associait les organisations représentatives des personnels à l'administration, ces LDG ont permis de clarifier les procédures de recrutement des ESAS et leur ont conféré quelques nouveaux droits, comme la possibilité de conserver son poste en cas de détachement ou de disponibilité, ou encore la possibilité de bénéficier d'un allègement de service pour les certifiés qui souhaitent préparer l'agrégation.

Politique RH

L'Université de Tours a poursuivi en 2022-2023 sa politique de ressources humaines de réduction de l'emploi précaire, d'amélioration de carrière, de renouvellement de l'emploi titulaire et de repyramidage des emplois.

Cela s'est traduit par **l'ouverture de 40 concours d'enseignants-chercheurs** (30 MCF et 10 PR) parmi lesquels trois seulement ont été infructueux. Quatre concours ont été ouverts afin d'accueillir des enseignants du second degré, dont l'un a été infructueux.

En ce qui concerne l'exercice de repyramidage issu de la déclinaison de la loi pour la programmation de la Recherche (LPR), 8 possibilités de promotions de maîtres de conférences en professeurs d'universités ont été ouvertes en 2023 dans 8 disciplines différentes (sciences politiques, sciences de gestion, anglais-allemand, géographie, chimie organique, chimie des matériaux, mécanique et biologie cellulaire). L'établissement a enregistré 27 candidatures dont 57% de candidatures féminines. 4 hommes et 4 femmes ont été repyramidés.

S'agissant des personnels de bibliothèques, administratifs et techniques, **4 concours d'IGE** (ingénieur) et **un concours d'ASI** (assistant ingénieur) ont permis de promouvoir ou de titulariser des personnes de l'établissement. 4 personnels de l'établissement ont réussi les concours de catégorie B et 7 agents contractuels de l'université ont pu être titularisés après avoir été reçus au « recrutement sans concours » organisé en catégorie C.

Le **repyramidage des personnels BIATSS** a permis de promouvoir 12 agents de catégorie C vers la catégorie B (5 au titre de la liste d'aptitude classique et 7 au titre de la liste d'aptitude exceptionnelle liée à la LPR). 7 agents de catégorie B ont été promus en ASI (1 en Liste d'aptitude classique et 6 en liste d'aptitude LPR). 2 agents ont pu être promus en IGE (liste d'aptitude classique) et les résultats de la liste d'aptitude LPR sont en attente.

S'agissant des personnels en situation de handicap, 6 agents ont pu accéder à une titularisation ou à un corps de catégorie supérieure grâce à la mise en œuvre des dispositions de la loi de transformation publique (1 en ASI, 3 TECH et 2 ATRF). Le taux d'emploi des personnels en situation de handicap déclarés s'établissait en décembre 2022 à 5,20% (1,85% d'enseignants et enseignants-chercheurs, 8,93% chez les personnels BIATSS).

GPEEC (Gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences) des emplois liés aux finances

Initiée en mars 2023, une cartographie des emplois de la chaîne métier « Finances et Comptabilité » a fait l'objet de six réunions de groupes de travail à l'initiative de la DRH et de la DAF.

Les objectifs attendus étaient les suivants :

- Pouvoir disposer d'une cartographie dynamique des emplois et des compétences présentes dans l'établissement et construire une politique de recrutement cohérente
- Valoriser les compétences individuelles des agents par une meilleure connaissance et reconnaissance de celles-ci
- Faire monter les agents en compétence et construire des plans de formation adaptés
- Etablir des trajectoires de mobilité et permettre de donner des perspectives professionnelles aux agents

Au total, une cinquantaine de personnels de cette chaîne métier identifiés sur la base du volontariat ont permis de mettre en relief cinq métiers différents, avec les diverses activités qui s'y rattachent et les compétences requises pour pouvoir les exercer. Ce travail participatif a permis de donner du sens et de réfléchir avec les principaux personnels concernés à l'élaboration de fiches métiers type. Cet exercice sera étendu en 2024 à d'autres chaînes métiers de l'établissement

Mise en œuvre de l'AAP sur la lutte contre les VSS

Dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (qui demeure l'une des priorités de l'établissement), l'année a été en grande partie consacrée, d'une part à la coordination et à l'amélioration des cellules d'écoute et, d'autre part, à la mise en œuvre des actions financées par l'appel à projet remporté par l'université en 2022. Ainsi, une grande campagne de sensibilisation, intitulée « Tous et toutes uni·es contre le sexisme » a été lancée au printemps 2023, avec une forte visibilité sur tous les sites de l'université. Pour accompagner cette action, les formations à la lutte contre les VSS ont été renforcées : séminaire présidentiel du 7 mars assuré par le cabinet EGAE (150 participants), formation réservée aux membres des cellules d'écoute des sections disciplinaires (30 participants), formation des doctorant·es, etc. Les actions d'information, de sensibilisation et de débat se sont aussi ouvertes sur la société, comme en témoigne la projection du film « Briser le silence des amphis », à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, en présence de la réalisatrice et en lien étroit avec les associations. En témoigne aussi la collaboration avec le festival *Désirs désirs* et les nombreuses actions menées dans le cadre de la semaine de l'égalité en mars 2023.

8/ LA TRANSITION ECOLOGIQUE

ASTRES

L'année 2022-23 a été marquée par la structuration de l'Agenda Stratégique de Transformation Écologique et Sociale (ASTRES). L'université de Tours a engagé sa construction, aux côtés de la Région Centre-Val de Loire et de l'ADEME (Agence de la Transition Écologique). Lancé en septembre 2022, ASTRES répond à trois objectifs : Aller vers des changements de pratiques et de structures ; Identifier des leviers de mobilisation de la communauté universitaire et des partenaires extérieurs ; Réduire l'empreinte carbone et les consommations énergétiques. L'ASTRES contient une nouvelle organisation politique et fonctionnelle ; Des ambitions de réduction des émissions de carbone (formation, recherche, énergie, numérique, environnement, transport, politique sociale) ; Des trajectoires de changement. Cette transformation est nécessaire face aux enjeux climatiques et sociaux. Rendu obligatoire par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, via le Plan Climat Biodiversité et le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale, ASTRES s'est préalablement construit sur une dynamique participative, notamment lors du Forum des Possibles le 1er juin 2023 grâce aux 140 participant.es pour identifier les enjeux prioritaires.

Mobilité : PLUM

L'université de Tours a identifié les déplacements comme un axe essentiel de sa politique de réduction de l'empreinte carbone et des consommations énergétiques. Le **Plan Universitaire des Mobilités (PLUM)** offre d'abord un diagnostic actualisé. Une grande enquête sur les habitudes de déplacement domicile-travail / domicile-études et des déplacements professionnels de la communauté universitaire (mars 2023) a été menée. Elle a donné lieu à une cartographie participative permettant d'apporter un regard critique et d'évaluer ces aménagements. La construction du plan d'action intègre les acteurs locaux des transports et des mobilités du territoire (en novembre 2023) afin de développer les mobilités décarbonées.

Action de sensibilisation à l'usage du vélo

Parmi les ateliers proposés aux étudiant.es sur la transition écologique, l'université mène des **actions de sensibilisation à l'usage du vélo** permettant de sécuriser les déplacements. Le projet est porté en partenariat avec le CROUS et co-financé par la CVEC. Les actions ont été menées, en avril 2023, grâce à deux étudiants Relais Sport et plus de 20 étudiant.es ambassadeurs afin de sensibiliser, de conseiller sur l'éclairage ou l'attache des vélos.

Formation : déploiement de l'atelier climat

L'université a lancé un plan de sensibilisation et de formation de l'ensemble de ses personnels aux enjeux de la transition écologique et sociale. En juin 2023, tous les collègues des services centraux, soit plus de 250 personnes, ont suivi un atelier climat. Durant cette demi-journée, ils ont pu appréhender les causes et conséquences du changement climatique et se familiariser avec le concept d'empreinte carbone. Cette activité interactive leur a également permis d'envisager des actions personnelles ou collectives à mettre en place pour atténuer le réchauffement climatique. Les ateliers climat sont organisés par la DIFOR et le service du pilotage de la transition écologique et animés par des collègues de l'université de tous statuts, formés à cet effet. Des ateliers similaires sont en cours de réalisation dans toutes les composantes de l'université au cours de l'année universitaire 2023-2024. Ils sont ouverts à tous les personnels des composantes. Les enseignants-chercheurs seront spécifiquement accompagnés pour réfléchir à des évolutions de pratiques permettant de dessiner une trajectoire de réduction des consommations énergétiques et des émissions carbonées dans leurs unités de recherche.

Recherche : une priorité de l'année amenée à se développer

La transition écologique et sociale a été une priorité qui s'est notamment concrétisée par la désignation de référents TES dans chaque unité de recherche et le recrutement en juin 2023 d'une chargée de mission TES.

Celle-ci a organisé l'accompagnement technique et humain de la réalisation des bilans carbone « Labo 1.5. » des unités de recherche, afin que l'opération soit lancée en septembre 2023 (élaboration d'un calendrier, collecte de données, organisation de sessions de dépôt des données, etc.).

Elle a également pour missions :

- de réaliser une cartographie des recherche menées au sein dans notre établissement en lien avec la TES
- de mettre en place un comité de suivi par site ou par bâtiment pour les équipements de recherche
- de créer sur UTnet une page dédiée à l'organisation des colloques incluant un outil permettant de calculer leur empreinte carbone,
- d'impulser des actions dans le cadre de l'accord COARA pour une évaluation plus qualitative de la recherche, signé par l'université de Tours en 2022.

Numérique

La fabrication des terminaux informatiques, ordinateurs, tablettes, smartphones représente 80% de l'empreinte carbone alors que l'usage n'en représente que 20%. Dès lors, il est nécessaire de faire durer nos équipements informatiques afin de réduire leur impact écologique. A cette fin, nous avons élaboré une charte du poste de travail, afin de rationaliser les usages. Cette charte propose deux mesures fortes : un agent-une machine pour limiter le nombre d'appareils et une durée de vie de 7 ans avec sa garantie assujettie.

S'agissant de l'université de Tours, nous comptons environ 400 ordinateurs par an à recycler, sur un parc de plus de 7 000 ordinateurs fixes et portables. Au bout de 7 ans, ce matériel fonctionne encore mais ne répond plus aux exigences pédagogiques. Nous leur donnons une seconde vie, en permettant aux étudiants d'en bénéficier. Cette année, une centaine de matériels ont trouvé preneurs directement auprès d'étudiants en précarité ou par des dons à des écoles, suite à des conventions.

Pour la partie déchets issus des équipements électriques et électroniques, nous conventionnons avec des filières de retraitement des déchets qui possèdent l'agrément ICPE (installations classées protection de l'environnement) et qui prennent en compte les ROHS (substances nocives).

Energie : schéma directeur des énergies

L'université s'est lancée cette année dans une démarche d'élaboration d'un schéma directeur des énergies (SDE) afin de disposer d'une stratégie et d'un plan d'action visant à améliorer sa performance énergétique (optimisation et maîtrise de sa consommation énergétique). Si le volet bâtimentaire est prégnant, la problématique des usages fera aussi partie intégrante de cette étude, avec une prise en compte du développement du télétravail et du décret tertiaire de 2019 fixant des obligations à tout propriétaire de bâtiments à usage tertiaire.

A la suite d'une mise en concurrence, sur la base d'un cahier des charges présenté au conseil d'administration du 26 septembre 2022, un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été sélectionné fin 2022 pour accompagner l'université dans la réalisation de son schéma directeur des énergies.

La réunion de lancement du projet (comité de pilotage) s'est tenue le 2 février 2023. Le projet est constitué de quatre phases :

Phase 1 - février/mars 2023 : analyse préliminaire consistant à collecter les ressources, à prendre contact avec les parties prenantes du territoire, à effectuer une analyse réglementaire et à identifier les usages énergétiques.

Phase 2 - avril/décembre 2023 : état des lieux et diagnostic : c'est au cours de cette phase que fut réalisée la simulation thermique dynamique de notre patrimoine immobilier, soit une étude exhaustive du comportement thermique de l'ensemble des bâtiments et de leurs équipements.

Phase 3 - janvier/mars 2024 : stratégie et scénarisation ; cette phase visera, sur la base de plusieurs scénarii, à déterminer les objectifs à atteindre et à établir un plan pluriannuel d'investissements afin d'aboutir à une stratégie qui s'inscrira dans la durée.

Phase 4 - avril/juin 2024 : moyens et suivi du SDE ; il s'agira de déterminer l'organisation nécessaire pour la mise en place et le suivi du SDE, d'identifier les sources de financement mobilisables et de construire un plan d'action financièrement soutenable.

Le schéma directeur des énergies permettra à l'université de disposer d'une stratégie et d'un plan d'action visant à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et à en optimiser les usages.

9/ VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE

Communication interne

UTNet, un nouvel outil pour optimiser et faciliter la communication

Après plusieurs mois de travail collectif, UTNet, le nouvel intranet dédié aux personnels, est en ligne depuis le 21 juin. Cet outil a été pensé pour optimiser la communication interne au sein de notre établissement. Il est le fruit de nombreuses réunions de concertation entre services et composantes de l'université et de la création d'un panel d'utilisateurs, intégré aux réflexions et arbitrages.

Depuis sa mise en ligne, ce ne sont pas moins de 43 020 visites, 74 232 pages consultées et 230 personnes formées à la contribution.

Bilan de la newsletter bimensuelle

Par souci de lisibilité, les différentes newsletters de l'université ont laissé place à une newsletter unique. Recensant les actualités majeures de toutes les composantes, directions et services, elle est envoyée par mail tous les quinze jours à l'ensemble des personnels de l'université.

Depuis novembre 2021, 32 newsletters ont été rédigées, avec un taux d'ouverture à chaque diffusion de 872 et un nombre moyen de clics de 690.

Elections

En novembre 2022, les étudiants de l'Université ont été appelés à élire leurs représentants au sein des trois conseils centraux (conseil d'administration – CA, commission de la formation et de la vie universitaire – CFVU, commission de la recherche – CR). On observe une augmentation du taux de participation, qui est notamment passé de 11,46 % en 2020 à 18,7% en 2023 pour le CA. En décembre 2022, les personnels de l'établissement ont été appelés à désigner leurs représentants au sein du Comité Social d'Administration, de la Commission Paritaire d'Etablissement et de la Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des agents contractuels. En juin 2023, ce fut au tour des représentants des étudiants et des représentants des personnels au sein du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'être renouvelés.

Modification des statuts

L'année universitaire 2022-2023 a également été l'occasion, pour le groupe travail statuts, de modifier les modalités de vote dans les différents conseils de l'université. Désormais, sauf texte contraire, les décisions des conseils sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés, sauf si la somme des abstentions ainsi que des votes blancs et nuls est supérieure ou égale aux suffrages favorables. Dans cette hypothèse, un nouveau tour de scrutin doit alors être organisé.

RAPPORT D'ACTIVITE DES COMPOSANTES

Comme l'an dernier, les composantes ont été sollicitées pour être parties prenantes dans ce document et ont été invitées à fournir une page retraçant les événements marquants de l'année écoulée dans leur UFR, afin que le rapport donne une photographie plus exhaustive de la richesse de nos activités.

ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Avec plus de 4500 étudiantes et étudiants dont 1 400 nouveaux inscrits à l'université de Tours, l'UFR Arts et Sciences Humaines se réjouit du dynamisme de ses formations et de la diversité des publics qu'elle accueille.

Les équipes pédagogiques, scientifiques et administratives ont été mobilisées par la procédure d'évaluation HCERES, la construction de la nouvelle offre de formation et la préparation du grand chantier de rénovation du site des Tanneurs.

Devant la fermeture de la tour de la bibliothèque, il a fallu innover, en lien étroit avec les services logistiques et la direction des bibliothèques, pour permettre la continuité pédagogique, scientifique et documentaire de la Bibliothèque de Section d'Histoire et d'Histoire de l'art. A aussi été organisé l'accueil temporaire de la troisième année de Licence de psychologie sur le site de Grandmont dans les locaux des UFR de Sciences et Techniques et de Pharmacie. Le site de Fromont a bénéficié de nouveaux travaux avec notamment le rafraîchissement complet de l'espace cafétéria et l'installation d'équipements en faveur des mobilités douces.

La vie scientifique a été dense avec le colloque de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'université autour de la question d'agrégation « Gouverner un empire », l'accueil de la 4^e Biennale de sociologie urbaine et des territoires ou encore le retour, comme en 1992, 2002 et 2012, des Journées d'Études du Vieillessement. Un nouvel axe transversal de l'UMR Citeres consacré à « la connaissance par l'image » a été inauguré par une journée d'étude consacrée aux anthropologies visuelles plurielles pleinement intégrée à des pratiques pédagogiques bien ancrées dans nos formations.

L'année a été rythmée par de nombreuses activités culturelles en lien avec la vie pédagogique et scientifique. Les étudiants d'Histoire de l'art ont, comme chaque année, participé à des sorties de terrain au plus près du patrimoine quand les étudiants d'Histoire ont à nouveau participé aux Rendez-vous de l'histoire de Blois. Le Centre de Formation des Musiciens Interprètes, doté de nouveaux statuts et d'une nouvelle direction, a organisé dans la salle Thélème un spectacle de fin de cycle mis en scène par Emma Biver sur le thème « Allers-retours ». Enfin, en plus de sa saison culturelle, le département de Musicologie a organisé son premier festival réunissant dans le plus grand enthousiasme étudiants et enseignants sur deux scènes parallèles autour d'une programmation des plus éclectiques.

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE (CESR)

L'UFR CESR : STATUTS ET FORMATIONS

La révision des statuts de l'UFR CESR, menée grâce aux échanges en équipe et au soutien de la DAJP (Direction des Affaires Juridiques et du Patrimoine), s'est traduite entre autres par une modification de la composition du conseil de l'UFR. L'ajout de deux personnalités extérieures a permis de renforcer les liens avec les collectivités territoriales mais aussi dans les domaines du patrimoine écrit et des archives et dans ceux du patrimoine culturel et du tourisme.

Après l'heure du bilan, les équipes pédagogiques ont construit la future offre de formation (2024-2028) en consolidant l'existant, en développant la cohérence de l'ensemble des 2 mentions et 5 parcours dédiés à différents aspects du patrimoine et en veillant à la lisibilité de l'offre. L'accent a été porté sur les valeurs communes de pluridisciplinarité, d'adossement à la recherche, de pédagogie exigeante et novatrice, d'utilisation ciblée du numérique et d'ouverture à l'international.

Les mobilités internationales se sont poursuivies, notamment au sein des universités italiennes d'Urbino et de Florence pour quatre étudiants du parcours CPR et dans le cadre des conventions avec les universités de Bahia et de Coimbra, deux étudiantes ont intégré le parcours Alimentation. Pour la première année, six étudiants français et canadiens ont obtenu le double-diplôme de Master UQAM - UFR CESR. Le CESR confirme aussi sa tradition d'accueil des professeurs et chercheurs internationaux, environ une dizaine d'invités sont ainsi venus d'Italie, de Pologne, du Royaume-Uni ou d'Australie.

LA VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

À l'occasion des Journées du Patrimoine, enseignants, chercheurs et étudiants se sont mobilisés pour offrir à plus d'une centaine de visiteurs une présentation guidée du site ainsi que des ateliers de livres anciens et de plain-chant, ce dernier, était animé par Daniel Saulnier (†), musicologue réputé auquel nous rendons hommage.

Une soixantaine de séminaires, journées d'études et colloques ont été organisés par l'UMR et soutenus par l'UFR. On peut mentionner le 65^e Colloque international d'études humanistes intitulé « Boire à la Renaissance » ou encore la 6^e rencontre doctorale organisée par l'ADCESR (Association des Doctorants du CESR) sur « L'empire des sens. Vers un paysage sensoriel à la Renaissance » qui met à l'honneur la jeune recherche.

Parmi les travaux des étudiants, l'exposition intitulée « Matrimoine, héritage des femmes oubliées » a été réalisée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Le travail collectif des étudiants du master Alimentation sur les droits liés à une alimentation suffisante, adaptée et respectueuse des patrimoines culturels et de l'environnement a quant à lui abouti, à l'édition de la Déclaration Universelle du Droit à l'Alimentation.

Enfin, à la suite du don d'une partie de la bibliothèque du Professeur émérite Robert Sauzet (†), éminent spécialiste de l'histoire religieuse en France et ancien Directeur du CESR, le fonds de la bibliothèque du CESR a été enrichi.

IAE TOURS VAL DE LOIRE

2023 correspond à la 1^{ère} année d'exercice de l'IAE en tant que composante de l'Université. Plusieurs événements témoignent de son dynamisme et de son ambition.

L'IAE SE DOTE D'UN PROJET STRATEGIQUE POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES

A partir d'un travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes de l'IAE, un nouveau projet stratégique a été défini pour la période 2023-2027.

UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION POUR LA RENTREE 2024

L'IAE a redéfini son offre de formation, structurée désormais en blocs de compétences et répondant ainsi mieux aux attentes des acteurs de la formation professionnelle.

DE NOUVELLES OPPORTUNITES DE MOBILITE INTERNATIONALE POUR LES ETUDIANTS

Quatre nouveaux accords ont été conclus en 2023 avec des partenaires de l'alliance Neolaia (Norvège, Espagne, Lituanie et Roumanie) et 3 autres sont en cours de validation (Italie, Hongrie et Belgique).

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIERE DE RSE

L'IAE a mené plusieurs actions pour sensibiliser ses personnels aux problématiques écologiques et d'inclusion. Une intervention sur le harcèlement de rue a également été proposée aux étudiants en septembre dernier. Par ailleurs, le référentiel qualité, en vigueur au sein de tous les IAE, intègre désormais un ensemble d'indicateurs en lien avec la RSE et le développement durable.

UN IAE, PLEINEMENT INTEGRE AU SEIN DE SON ECOSYSTEME

L'IAE a signé, en mars dernier, une nouvelle convention avec Lidl. De même, il s'est engagé au sein des Cordées de la Réussite, permettant à 23 lycéens de terminale (provenant de 4 lycées du département) de bénéficier d'un accompagnement à leur orientation vers le supérieur, et à 426 élèves de 4^{ème} (provenant de 13 collèges du département) de découvrir l'Université et les métiers de la gestion. L'IAE de Tours a également rejoint le bureau national d'IAE France en mai dernier.

UNE INTERACTION FORMATION / RECHERCHE RENFORCEE

L'IAE, aux côtés du laboratoire VALLOREM, s'est engagé dans la création de chaires universitaires. Ainsi, une première chaire « Inclusion au Travail et Management » a été lancée et un autre projet de chaire « Valeur et Consommation Durable » est en cours de développement.

UN ESPRIT ECOLE QUI SE RENFORCE AUTOUR D'UNE DIVERSITE DE DISPOSITIFS

Outre les événements organisés par les 35 projets étudiants et les 3 associations étudiantes qui rythment la vie de l'IAE, de nombreuses manifestations ont été mises en place lors de la rentrée afin de faciliter l'intégration de nos étudiants en première année de licence et de master.

ENTRE NOUVELLES COMPETENCES ET PROMOTION INTERNE

Mme Elise Bonneveux a été promue aux fonctions de Professeur des Universités par la voie du repyramidage. Mme Aurore Lheritier a elle obtenu le concours de catégorie B lui permettant d'évoluer vers les fonctions de responsable scolarité de l'IAE. Par ailleurs, M. Laurent Chevalier, MCF en systèmes d'information et gestion de projet, a rejoint l'IAE en septembre dernier, tout comme M. Antonin Babillot, notre nouveau chargé de communication.

IUT DE TOURS

LE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) : COMPETENCES ET MISE EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Le fait marquant de l'année 2022-2023 est la mise en place de la 3^{ème} année de Bachelor Universitaire de Technologie. L'approche par compétence du Bachelor s'intensifie sur la 3^{ème} année avec le développement de nouvelles mises en situation professionnelle. Pour accompagner les nouvelles promotions et mettre les étudiants au cœur de leurs apprentissages et pour soutenir les équipes dans le déploiement des nouvelles pratiques, l'IUT a poursuivi ses investissements dans la création d'espaces adaptés. Ainsi, l'année 2022-2023 a vu la création de deux nouvelles salles de pédagogie innovante.

Ces mises en situation professionnelle qui permettent aux étudiant.es d'acquérir les compétences visées peuvent donner lieu à la participation à des challenges, des concours à l'échelle locale et nationale. Les étudiants de plusieurs départements ont participé à ces événements et ont pu montrer leur compétence et promouvoir l'IUT.

Des étudiant.es de Techniques de Commercialisation étaient présent.es aux masters de négociation qui permettent aux étudiant.es de se confronter à des professionnel.les dans des situations réalistes. Deux étudiante.es ont ainsi gagné le concours organisé à l'IUT Paul Sabatier à Toulouse. Deux autres sont arrivées en 2^e position aux masters de négociation en anglais à Dunkerque.

Deux étudiantes de BUT2TC Parcours MDEE ont participé et gagné le concours Crea Campus pour la catégorie entrepreneuriat à impact et ESS. Ce concours organisé par Pépité permet à des étudiant.es de découvrir l'entrepreneuriat.

Des étudiant.es de Gestion des entreprises et des administrations ont participé au concours Eloquence Inter-GEA, concours de prestation orale permettant aux meilleurs étudiants de chaque département GEA de se rencontrer et de se confronter. Les candidats disposaient de 5 minutes pour convaincre, argumenter, et mettre en avant leur capacité d'expression et d'élocution. Une étudiante de GPRH FA est lauréate 2023 de ce concours.

Des étudiant.es de 2^{ème} année de BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle parcours All, ont participé aux Olympiades Fanuc d'intégration et Automatismes de la Commande Numérique. L'équipe de l'IUT de Tours a été lauréate en mars 2023 pour la troisième année consécutive.

Ces actions pédagogiques mobilisent des étudiant.es motivé.es qui sont préparé.es par leurs enseignant.es et des intervenant.es professionnel.les. Ces résultats montrent la pertinence et la qualité de ces nouveaux enseignements mis en place par les équipes pédagogiques.

Tous ces événements sont mis en valeur et diffusés par le nouveau service « Relais Com » de l'IUT créé à la rentrée 2023 sur les différents média web pour faire connaître les activités de l'IUT au plus grand nombre. Ce nouveau service permet de d'augmenter la visibilité de l'IUT et de promouvoir notre offre de formation.

IUT DE BLOIS

DEVELOPPEMENT DES B.U.T. (BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE)

D'un point de vue pédagogique, l'année 2022/2023 s'est focalisée sur la mise en place de la deuxième année de ces nouveaux cursus BUT donnant accès au grade de licence. Ces nouveaux programmes s'articulent autour de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Mais au-delà de cette approche disciplinaire, des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) transversales sont mises en place, sous forme de projets et constituent le fil conducteur du semestre. Par ailleurs, l'offre des formations pouvant être suivies en apprentissage s'est enrichie : 3 des 4 départements BUT de l'IUT de Blois proposent l'apprentissage dès la deuxième année d'étude. Enfin, l'année 2022/2023 a demandé une forte mobilisation de l'ensemble du personnel pour une double évaluation, réalisée à la fois par l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et la CCN (Commission Consultative Nationale des IUT), et portant sur la nouvelle offre de formation et le fonctionnement de notre institut.

UNE VIE ETUDIANTE RICHE EN EVENEMENTS

L'année 2022/2023 a été riche en événements Vie étudiante à l'IUT de Blois grâce aux propositions d'étudiants et d'associations étudiantes porteuses de projets, mais aussi à de nouveaux partenaires extérieurs et au dynamisme de l'accompagnement des services centraux de l'université, notamment le SVE, le SSU Blois, le SUAPS Blois, les RI Blois, le Service Culturel et le SPOTE. Parmi les activités culturelles, des étudiants ont organisé un concert avec le soutien de La Fabrique, projeté des courts-métrages et le Club Art a obtenu un co-financement Culture Actions-CROUS/IUT pour un voyage culturel. D'autre part, la Rentr'écolo organisée par le SPOTE a permis à plus de 110 étudiants en première année de participer à des fresques de sensibilisation (Climat et Numérique) et à un ciné-débat sur la transition écologique. En outre, 3 associations étudiantes ont déposé un projet CVEC pour la création d'une cafétéria étudiante sur le site Chocolaterie, projet retenu qui aboutira à l'automne 2023. Enfin, un nouveau partenariat s'est mis en place avec l'association La Croix-Rouge Française pour organiser des boutiques éphémères et solidaires récurrentes afin de lutter contre la précarité étudiante.

DES RELATIONS INTERNATIONALES QUI REPARTENT A LA HAUSSE

Pour le service des relations internationales, l'année 2022-2023 a permis de relancer les partenariats en pause pendant la période COVID et de revenir vers le régime de fonctionnement enregistré avant la crise sanitaire. En tout, 10 stages ont eu lieu à l'étranger (Slovénie, Japon, Belgique, Espagne, Italie, Portugal), et 3 étudiants de licence professionnelle sont partis en étude à Chicoutimi (Canada). Par ailleurs, le renouvellement des MOU (échange d'étudiants) avec nos partenaires japonais a été initié, et l'accueil d'un groupe d'étudiants malaisiens en cycle pré-universitaire (SFERE) relancé.

LETTRES ET LANGUES

L'UFR DE LETTRES & LANGUES EN QUELQUES CHIFFRES :

Lettres & langues, ce sont **3450 étudiants environ**, 7 licences dont deux doubles-licences, 16 masters et un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

160 enseignants et enseignants-chercheurs, ainsi que 121 intervenants extérieurs (enseignants, juristes, journalistes, intermittents du spectacle ou chefs d'entreprises) ont délivré 42 114 heures d'enseignement.

OUVERTURE SUR LE MONDE :

Notre UFR possède une longue **tradition d'échanges culturels et linguistiques**. Les étudiants entrants (204 cette année) peuvent bénéficier des cours proposés par le CUEFEE (Centre Universitaire d'Etude du Français pour les Etudiants Etrangers), qui offrent une base de connaissances rassurante.

La mobilité sortante a concerné 248 étudiants.

2022 a marqué la reprise de la collaboration avec **l'université de Bucknell** et vu la mise en place d'une convention avec l'université chinoise normale de **Chine du Sud** (SCNU). Des étudiants de l'université allemande de **Bochum** ont été également accueillis.

L'UFR a créé cette année de nouveaux accords Erasmus ou hors Europe pour répondre aux demandes de mobilités et renouvelé de nombreuses conventions avec nos partenaires.

VIE ETUDIANTE :

La **coopération fluide avec l'UFR ASH** permet de faire vivre le site Tanneurs. Notre UFR a l'ambition de permettre aux étudiantes et étudiants de devenir acteurs de leur vie universitaire. Le site est ainsi très actif dans la mise en œuvre du « Budget Participatif Etudiant » : aménagements extérieurs, espaces conviviaux, signalétique...

Dans une démarche **de solidarité en faveur des étudiantes et étudiants**, nous facilitons **les projets des associations étudiantes** :

- L'association « Les Bonnes Mines », qui regroupe agents et étudiants, multiplie les actions d'aide : vides-placards, distributions de denrées alimentaires, installation d'un « frigo solidaire ».
- Une association étudiante a créé une épicerie sociale et solidaire sur le site Fromont. Une autre association distribue régulièrement des denrées alimentaires sur le site des Tanneurs.

L'année 2023 a été marquée par un blocage étudiant de plusieurs semaines en rapport avec des mouvements sociaux, ce qui a fortement perturbé les enseignements et les événements culturels et scientifiques. Les examens ont toutefois pu avoir lieu dans des conditions apaisées.

VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE :

Le département LEA organise des manifestations culturelles participatives, conçues par et pour les étudiants dans le cadre du « **Campus des Arts** ».

Par ailleurs, grâce à l'investissement de collègues enseignants-chercheurs, l'UFR a pu organiser à nouveau le « **Festival du cinéma italien** ». La « **Semaine de l'interculturalité** » (département LEA) et les « **Hispanofolies** » (département d'espagnol) ont dû être annulées du fait du blocage.

Enfin, 2022-23 a connu l'organisation de près de **20 colloques ou journées d'étude**, organisées notamment par les **laboratoires ICD (Interactions Culturelles et Discursives)**, **LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique)** et **Dynadiv**.

MEDECINE

Le déploiement de la réforme du deuxième cycle est un facteur de complexité, pour une part conjoncturelle (lié à la coexistence pendant deux années des ECN et des EDN), mais pour une part importante, pérenne (les EDN test et EDN et les ECOS facultaires et nationales seront reconduites chaque année). La mise en place des ECOS va nécessiter des mises à niveau des équipements numériques de 35 salles du site Tonnellé. Les ECOS reposant largement sur des exercices de simulation, un plan de renouvellement/complément des matériels du MediSim a été élaboré, dans le cadre du projet de GIE avec le CHU.

Pour le numérique, la faculté a pris l'initiative de la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir. Le travail, mené conjointement avec l'université d'Orléans, les deux CHU, l'ARS et le GRADeS, et la Région, a été positionné au sein de la convention de coordination territoriale universitaire. Ce projet doit élargir l'offre pédagogique, en formation initiale comme en formation continue, et apporter un volet enseignement aux axes d'excellence en infectiologie et en neurosciences (Loire Val Health). La réflexion et la concertation sont aussi menées sous l'égide du *collegium* pour la mise en place à la rentrée 2024 d'une unité d'enseignement commune aux formations en santé sur le numérique en santé.

Les nouvelles conditions de fonctionnement pour le don des corps, qui auront de forts impacts budgétaires, ont été anticipées, et permettront la poursuite dans de bonnes conditions des activités du laboratoire d'anatomie et de l'Ecole de Chirurgie.

Le projet de bâtiment hospitalo-universitaire de biologie sur le site Tonnellé, qui offrira à terme la possibilité de regrouper en deux blocs les équipes d'infectiologie (futur bâtiment recherche) et neurosciences (bâtiment Planiol) a fait l'objet d'un travail de préparation, réalisé grâce à un lien étroit entre les équipes de l'université et du CHU.

La nouvelle équipe de l'école d'orthoptie a travaillé sur l'élaboration des ECOS pour les étudiants de 3^{ème} année. Leur mise en place est prévue dès la rentrée 2024. D'autre part, l'augmentation des lieux de stage demeurant un sujet majeur pour la formation de nos étudiants, plusieurs actions ont été menées en lien avec le CHRO, l'URPS et l'ARS. L'encadrement de l'école d'orthophonie devra être consolidé pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants. Pour l'école de maïeutique, les conditions de l'universitarisation à échéance de 2027 (fixée réglementairement), est le principal enjeu.

La préparation de l'ouverture du DFGSM à Orléans à la rentrée 2023 a reposé sur un investissement fort de la communauté HU tourangelle. Le renfort de celle-ci est ainsi le bienvenu, avec l'obtention de 5 postes de PU-PH supplémentaires à la rentrée 2023, et la perspective de 6 postes de PU-PH et 1 poste de MCU-PH supplémentaires qui seront demandés à la révision des effectifs 2024.

ODONTOLOGIE

La faculté d'odontologie a accueilli sa deuxième promotion d'étudiants issus du parcours PASS/LAS. Ce sont désormais 56 étudiants qui sont engagés pour devenir chirurgiens-dentistes.

Parmi les événements marquants de cette année 2022-2023, citons la révision de la convention entre l'université de Tours et le CHU pour des stages d'apprentissages cliniques, en cohérence avec les objectifs d'une formation régionale inter et transdisciplinaire, mais aussi en phase avec les enjeux sociétaux qui modifient en profondeur la façon d'exercer les métiers de la santé.

La faculté d'odontologie a pris possession de ses locaux facultaires au 5^e étage du site Tonnellé de faculté de médecine et d'odontologie à la rentrée universitaire. C'est un pas supplémentaire dans l'ancrage de cette composante dans l'offre de formation de notre université.

Les effectifs administratifs ont été renforcés pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants qui va progresser de façon significative dans les années futures pour atteindre environ 250 étudiants à l'horizon 2026.

Nos efforts pour la construction d'une équipe pédagogique performante se poursuivent. Notre équipe est désormais composée de 4 hospitalo-universitaires titulaires et de 10 contractuels. Les thématiques de recherche en lien avec les problématiques propres à l'odontologie trouvent peu à peu leur place au sein des laboratoires de recherche de l'université :

- L'unité INSERM 1069 pour la caractérisation de l'inflammation de la sphère orale par l'écho doppler,
- L'unité INSERM 1253 pour le développement de l'imagerie ultrason du parodonte,
- L'EA 75-05 pour l'organisation des parcours de soins et les process de formation en santé

La convention avec le lycée Victor Laloux de Tours concernant les enseignements de prothèses a été pérennisée et la première pierre d'une mutualisation partielle de certaines thématiques a été posée.

Une étape importante dans la vie démocratique de notre composante a été franchie avec l'élection du doyen, du vice-doyen, l'installation du bureau décanal ainsi que la création de la « Corpo » des étudiants de Tours.

L'organisation des premiers stages d'observation en cabinet libéral sur les territoires auprès de confrères formés à la maîtrise de stage universitaire, soutenus par les départements notamment dans l'aide à la mobilité sur les territoires a recueilli des retours très positifs des étudiants.

PHARMACIE

La faculté de pharmacie poursuit son implication dans le co-pilotage de l'organisation des formations PASS-LAS permettant l'entrée dans les filières MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). Elle continue également d'accueillir les épreuves orales.

La faculté de pharmacie et le CFA Pharmacie de la Région Centre-Val de Loire ont participé à la construction d'un projet national d'universitarisation de la formation du préparateur en pharmacie d'officine. La 1^{ère} promotion d'étudiant.e.s du DEUST préparateur/technicien en pharmacie a ainsi terminé son cursus en juin 2023.

A la rentrée 2022, la faculté de pharmacie a ouvert deux nouvelles licences professionnelles : "Data manager clinique" et "Eco-Conception de Matières Naturelles Cosmétiques".

Le taux de réussite des étudiant.e.s de la faculté de pharmacie qui ont passé le concours de l'internat de pharmacie en décembre 2022 a été de près de 66%, ce qui constitue un très bon résultat toujours en progression. Ce concours donne accès aux métiers de pharmacien hospitalier et de biologiste médical.

La faculté de pharmacie s'inscrit dans une dynamique de recherche particulièrement active avec notamment l'engagement de l'équipe BioMAP, dirigée par le Pr. Isabelle Dimier-Poisson, dans le développement d'un nouveau vaccin nasal contre la COVID-19. Aujourd'hui, ce vaccin développé par la start-up LoValTech est en passe d'entrer en phase clinique pour tester son innocuité et son immunogénicité chez l'Homme.

Les anciens étudiant.e.s du master Erasmus Mundus « *Infectious Diseases and One Health* » porté par la faculté de pharmacie, ont organisé le 1^{er} septembre 2023 leur second symposium international annuel intitulé « *Infectious Disease and One Health Day* ». Ce symposium a permis de réunir des étudiant.e.s, des jeunes professionnels et des chercheurs du monde entier travaillant sur la thématique « Une Seule Santé » qui vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.

La faculté de pharmacie héberge 12 associations étudiantes qui s'investissent dans des domaines très variés avec notamment l'aide à l'orientation des étudiant.e.s à travers la rencontre de professionnels ou des visites de laboratoires ; l'accompagnement dans les études par le tutorat étudiant ; des actions visant à promouvoir la santé publique ; la distribution de denrées alimentaires ou de produits de première nécessité aux étudiant.e.s en difficulté.

La faculté de pharmacie s'est engagée dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les risques psychosociaux avec notamment la mise en place d'un dispositif d'écoute et de soutien au sein de la faculté en lien avec le centre national d'appui à la qualité de vie des étudiant.e.s en santé. La faculté de pharmacie a également organisé en novembre 2022 et septembre 2023 des conférences sur les violences sexuelles et sexistes et les risques psychosociaux pour les étudiant.e.s et les personnels.

POLYTECH TOURS

VIE DE DE L'ECOLE

Après plusieurs années d'attente et de multiples rebondissements dans la recherche de solutions pour le financement, les travaux de l'extension de Polytech Tours ont débuté le 21 août 2023. Le projet consiste à regrouper l'ensemble des activités de Polytech Tours en un même lieu par la construction d'un nouveau bâtiment adossé au bâtiment actuellement présent sur le site Portalis à l'entrée du quartier des deux lions (6400 m²), ainsi qu'une restructuration partielle de l'aménagement du bâtiment existant. Le projet doit s'achever en **novembre 2025**.

EVOLUTIONS PEDAGOGIQUES

Suite à l'audit de la Commission du Titre d'Ingénieurs qui évalue régulièrement toutes les formations d'ingénieurs accréditées, toutes les spécialités de l'école ont été réorganisées et adaptées aux évolutions des métiers auxquels sont préparés nos élèves. Ces évolutions sont mises en œuvre dès cette année et progressivement sur les différents niveaux de formation. En particulier, le projet d'accueil 3A a permis à tous les élèves des différentes spécialités de développer des projets au sein d'équipes transdisciplinaires sur les thématiques liées au développement durable : Habitat, Mobilité, Energie et Technologie. Une réussite qui permet aux étudiants de se connaître, d'apprendre à travailler ensemble malgré des compétences différentes et à s'ouvrir au travail collectif.

DES REUSSITES ETUDIANTES PARTICULIERES

Paul, Basile et Mélaine, étudiants en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement ont réalisé une césure en 2022-2023, afin de mener un projet environnemental. Ils ont fondé Cyclo-tech, une association engagée dans la recherche et la mise en valeur de nouveaux systèmes low-tech. Durant six mois, les trois étudiants ont sillonné l'Europe à vélo afin de rencontrer des acteurs de cette démarche. En effet, ils ont visité 14 pays et parcouru 6300 kilomètres à vélo afin de documenter leur voyage à travers un reportage vidéo.

Le 12 octobre 2023, l'initiative Cyclo-tech a reçu une bourse de 2 500€ par la Fondation Singular Planet qui soutient les mobilités internationales éco-responsables.

SCIENCES & TECHNIQUES

Depuis Octobre 2022, le **Café des Sciences** mensuel est proposé aux étudiants, au personnel soutien à la Recherche, administratif et enseignants chercheurs pour découvrir les thématiques et activités des laboratoires de recherche rattachés, en totalité ou en partie, à la faculté des Sciences et Techniques. Découvertes et échanges scientifiques sont partagés autour d'un café pendant 45 minutes.

Le Café des Sciences a ainsi accueilli en 2023 plusieurs UMR et UR (iBrain, IRBI, SIMBA, N2Cox, l'équipe BRMF de ISP et LIFAT).

Pour en savoir plus, <https://sciences.univ-tours.fr/version-francaise/cafe-des-sciences>

Une journée Data Sciences a eu lieu le 5 mai 2023 sur le site Jean Jaurès à Blois.

Dans le cadre de l'apprentissage, une journée a été organisée autour des « sciences des données pour les défis sociétaux » afin d'organiser des synergies entre des entreprises, des enseignants-chercheurs, des étudiants en informatique et des institutions.

Evènement qui a rencontré un grand succès.

Cette année, **la semaine d'intégration des étudiants** a concerné l'ensemble des L1 de l'UFR et a rassemblé 900 étudiants.

Au programme : flash mob et un pique-nique géant, et animation musicale.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les étudiants de SV ont choisi le nom de leur promotion. La **promotion 2022** portera le nom d'« Emmanuelle Charpentier » microbiologiste, généticienne et biochimiste française, prix Nobel de chimie 2020. Ce poster sera affiché dans le bâtiment « forum » pour 5 ans. Un vote sera organisé pour choisir le nom de la promotion 2023.